



Ville de Saint-Brice-Sous-Forêt
Val d'Oise – 15 182 habitants

Animateurs périscolaires (H/F)

Poste permanent à temps complet, recrutement selon conditions statutaires
Cadre d'emplois catégorie C : Adjoint d'animation

Rattaché au service enfance, sous la responsabilité du Directeur de centre de loisirs, vous encadrez et animez un groupe d'enfants âgés de 3 à 12 ans. Vous concevez, proposez et mettez en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la ville sur les différents temps périscolaire et d'accueil de loisirs.

Missions Principales :

Planifier et organiser des projets d'activités socio-éducatives

- Elaborer et mettre en œuvre les projets d'activités de la structure en cohérence avec le projet pédagogique
- Analyser, formaliser et chiffrer le projet d'activité
- Prendre en compte les différences des enfants

Organiser et encadrer des animations de la pause méridienne

- Construire, proposer et fédérer un groupe d'enfants sur des projets d'activités
- Coordonner les temps d'animation en fonction du temps scolaire et du projet d'école
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre et la curiosité alimentaire

Animer des groupes d'enfants, de jeunes

- Animer, construire et maintenir une dynamique de groupe
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure
- Vérifier l'application des règles de sécurité

Favoriser le lien avec les acteurs éducatifs et les parents

- Accueillir les parents et assure la transmission d'informations école / famille
- Dialoguer avec les représentants de l'Education Nationale

Profil :

- Connaissance de la réglementation Jeunesse et Sports
- Titulaire du BAFA
- Maîtrise des techniques d'animation (éveil, sportives, culturelles, artistiques)
- Capacité à travailler en équipe et sens relationnel
- Bonne communication orale et écrite
- Bonne capacité d'adaptation liée aux besoins de service

Disponibilités :

- Assiduité et grande disponibilité pendant les périodes scolaires.
- Horaires décalés avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

Avantages liés au poste :

Rémunération statutaire, RIFSEEP

Mutuelle collective non obligatoire et possibilité d'adhérer à un contrat groupe maintien de salaire (titulaire) avec une participation employeur : mutuelle CNAS

Poste à pourvoir rapidement

Les candidatures (lettre de motivation et CV détaillé) sont à transmettre à
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville – 8 rue Jean-Jacques Rousseau – 95350 SAINT BRICE SOUS FORET
ou par mail à : recrutement@saintbrice95.fr